

Communiqué de presse

MALGRÉ UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DES COÛTS D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ, LE GROUPE CVE-ROMANDE ENERGIE BAISSE À NOUVEAU SES TARIFS

Conformément aux engagements pris au printemps de cette année, le groupe CVE-Romande Energie annonce que les tarifs subiront une nouvelle baisse à partir du 1^{er} janvier 2006. Pour le groupe CVE-Romande Energie, cette deuxième réduction tarifaire se traduira par une diminution annuelle des recettes de CHF 16 millions.

Après un premier effort de 30 millions annuels, consenti à partir du 1^{er} avril 2005, Romande Energie poursuit donc sa politique tarifaire en réduisant une nouvelle fois ses prix.

Pour les clients industriels, les grandes entreprises, les PME et les artisans, la réduction variera entre 5 et 10%, selon les types d'activités. Pour les ménages, la réduction sera de 5%, soit 1ct/kWh. Ainsi, ces nouvelles réductions diminueront les factures annuelles des entreprises d'environ CHF 10,5 millions par an et celles des ménages d'environ CHF 5,5 millions.

L'effort consenti par le Groupe, CHF 46 millions par an au total, est d'autant plus significatif que les coûts d'approvisionnement en électricité ont augmenté de CHF 10 millions en 2005 et que la tendance à la hausse se poursuit. Cette politique baissière est la résultante du long travail de restructuration de l'organisation et de réduction des charges entrepris depuis plusieurs années.

Le Conseil d'Etat doit encore approuver ces propositions. Chaque client recevra ensuite une information précise et personnalisée avant la fin de l'année pour une mise en vigueur des nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2006. Dans l'intervalle, il n'est pas prévu de donner des informations complémentaires ou personnalisées.

Contact :

Pierre-Alain URECH, Directeur général, tél. 021 802 97 00
Courriel : urechp@romande-energie.ch

Morges, le 13 octobre 2005